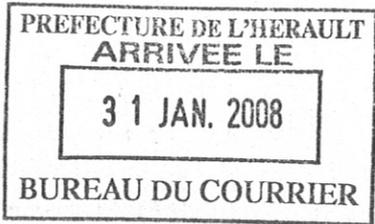




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
 X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
 En exercice : 27
 Présents : 23
 Votants : 25
 Date de la convocation : 22 janvier 2008



N° 10

L'an deux mille huit et le vingt huit du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, MM BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes ANTOINE,, HARO, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

PROCURATIONS : Mme GARCIA en faveur de Mme ROMERO
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO

ABSENTS : MM ELLUL, ROUANET

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
EXTENSION DU CIMETIERE

Rapporteur : Monsieur COMBE

La commune de Juvignac connaît depuis de nombreuses années un accroissement démographique et un vieillissement de sa population.
 La conjoncture de ces deux phénomènes entraîne une très forte demande de réservation de caveaux sur le cimetière communal.

Aujourd'hui, ce dernier arrive à saturation et il est nécessaire d'envisager son extension prévu au P.O.S. en emplacement réservé n° 4.

En conséquence, conformément à l'article L11-1 et L11-3 du code de l'expropriation, Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'acter le recours à la procédure de déclaration d'utilité publique et de demander au Préfet l'ouverture d'une enquête publique préalable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 30.01.2008
 et publication
 le 30.01.2008

Le Maire